

Lundi 08 Décembre 2025 à partir de 9:30

OPERA de MARSEILLE

Concours Basse 2 : 1 poste

Programme du concours :

Les candidats retenus après la pré-sélection sur curriculum vitae et lettre de motivation devront se présenter le jour du concours devant un jury composé du Directeur de l'Opéra, du Chef de Choeur, de deux personnalités extérieures, ainsi que de quatre représentants issus du cadre choral.

Les épreuves du concours sont les suivantes :

(Les deux airs d'opéra devant être chantés par coeur, dans la tonalité et la langue originales. Un des 2 airs devant, obligatoirement, être en français, et l'autre en langue étrangère).

1er tour = (si pré-sélectionné pour participer au concours)

- un air d'opéra libre au choix du candidat, issu du répertoire lyrique (maximum 5 minutes)
- suivi d'un premier vote du jury.

2ème tour = (si vous êtes retenu après le 1er tour)

- un air devant faire partir de la liste (ci-jointe) d'airs imposés
- 2 extraits de chœurs lyriques imposés à présenter par coeur le jour du concours :
 - * « I Masnadieri » de Verdi: « Finale secondo »
 - * « Die Zauberflöte » de Mozart : « Choeur des Prêtres »
- déchiffrage à vue
- suivi d'un deuxième vote du jury.

3ème tour = (si vous êtes retenu après le 2ème tour)

- le jury s'entretiendra avec les candidats retenus.
- au besoin, le jury pourra demander une épreuve de vocalises.
- suivi d'un troisième vote du jury.